



MOT DU MAIRE

BRUNO LAROCHE
450 563-2505 #2235
blaroché@saint-hippolyte.ca

Dans quelques semaines, nous serons à nouveau plongés en pleine période électorale. Les quatre dernières années se sont écoulées à une vitesse incroyable. À titre de maire, vous me permettrez un bref retour sur les réalisations de votre conseil municipal durant ce mandat. Nous nous étions engagés à gérer les fonds publics de façon à ce que les citoyens en aient pour leur argent et nous avons réussi à le faire de manière édifiante. En effet, pour des projets totalisant près de 8 800 000 \$, la dette des contribuables se limitera à 2 880 000 \$, soit 33 % du coût total des travaux. La différence provient de subventions que nous avons réussi à obtenir du gouvernement du Québec ainsi que de l'affectation des surplus accumulés. Voici un bilan partiel des actions réalisées par le conseil municipal au cours de ce mandat.

- Une nouvelle bibliothèque qui devrait accueillir ses premiers abonnés en janvier 2014.
- Une nouvelle caserne incendie, répondant aux exigences du nouveau schéma de couverture de risques.
- Un garage municipal que nous avons rénové et réaménagé, ces travaux étant essentiels pour assurer sa durée de vie.
- Un nouvel immeuble acquis pour combler nos besoins d'espaces pour nos bureaux administratifs, situé en face de l'Hôtel de ville.
- De nouveaux équipements dans les parcs municipaux, comme au parc Bourget ainsi qu'au parc Connelly, qui a vu son pavillon rénové, en plus de l'ajout de deux terrains de

tennis, une surface de deck hockey, des modules de jeux pour enfants, une aire de repos ; au parc Roger-Cabana, deux terrains de pétanque furent installés, ainsi qu'un sentier de glace en forêt et un sentier art-nature.

- Une station de lavage de bateaux afin de protéger la qualité de notre Lac de l'Achigan.
- Un chemin du Lac-Bertrand sécurisé.
- Une rue principale également sécurisée et revampée dans le noyau villageois.
- Un programme annuel de réfection de routes de 800 000 \$.
- Une politique familiale et un plan d'action pour son actualisation.
- Une politique environnementale qui répond aux attentes de nos associations de lacs.

Nous avons également mis énormément d'énergie à défendre l'intégrité et la spécificité de notre territoire contre des compagnies minières aveuglées par le profit. Nous avons participé à l'élaboration des projets de loi 14 et 43 sur les mines et avons été impliqués directement dans l'élaboration du mémoire déposé par l'Union des municipalités du Québec en commission parlementaire, le 6 septembre dernier. À ce jour, rien n'est encore réglé, mais nous pouvons maintenant compter sur l'appui de l'Union des municipalités du Québec afin que Saint-Hippolyte soit exclu des zones possibles d'exploitation ou d'exploration minière.



PREMIÈRE ÉDITION DU PIC NIC ÉLECTRIK

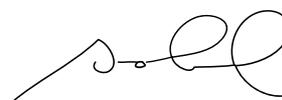
Cet événement musical, qui a eu lieu le 17 août dernier, fut un véritable succès. Organisé par le Conseil municipal et présenté par le groupe Les Respectables, cette fête à grand déploiement accueillait une foule d'artistes invités, de Saint-Hippolyte principalement et d'ailleurs, en plus de la participation spéciale de Martin Deschamps et de William Deslauriers, le tout au bénéfice de la Maison des Jeunes et du Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les généreux commanditaires et donateurs ainsi que les milliers de spectateurs qui ont fait de cette soirée un événement magique.

VOTRE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DU 3 NOVEMBRE PROCHAIN

Rappelez-vous qu'il est important pour chaque citoyen d'exercer son droit de vote le 3 novembre prochain. Vous trouverez, en page 4 de la présente édition de l'Action municipale, les renseignements importants au sujet de l'inscription d'un citoyen à la liste électorale ainsi que de la présentation d'une candidature à un poste de membre du conseil municipal, le tout préparé par la Présidente d'élection, Mme Christiane Côté.

Bon automne à tous !



Le Maire,
Bruno Laroché.

MONTAGNE-ART 2013 UN SUCCÈS !

La formule renouvelée de l'évènement Montagne-Art fut une vraie réussite.

L'exposition, maintenant installée sous un chapiteau extérieur, accueillait des artistes et artisans de talent, et présentait, de plus, des kiosques de produits gourmands ainsi qu'un très agréable coin lounge. Plus de 1000 personnes ont visité le site, tout au long de la fin de semaine, en plus de parcourir les allées du Sentier Art-Nature, parsemées d'œuvres d'artistes.

Félicitations aux organisateurs et organisatrices, ainsi qu'aux bénévoles qui ont si bien travaillé à la réalisation de cet événement !



À NE PAS MANQUER !

28 SEPTEMBRE
JOURNÉE DE LA CULTURE

Visite guidée du
Sentier Art-Nature

Conférence-voyage: *Vivre dans
une cabane en bois pendant un an*

18 SEPTEMBRE
Dernière chance !
Inscription au cours de
danse en ligne

LUNDI 30 SEPTEMBRE

PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL

19h30, à l'église paroissiale.
(En remplacement de la séance
du conseil du 7 octobre)



PISCINES, SPAS ET ENVIRONNEMENT

Il est nécessaire de tenir compte de l'environnement lorsque vient le temps de vidanger votre piscine ou votre spa. Les eaux de vidange des piscines et spas contiennent en effet des produits chimiques toxiques ou dommageables pour la vie aquatique et la santé publique, tels que le chlore, le brome ou le sel. Le chlore, en plus d'être très toxique, réagit avec la matière organique présente dans les lacs et cours d'eau pour former des composés organochlorés, des *substances cancérigènes probables* (IRIS, EPA, 2003). Pour les systèmes de traitement au sel, une partie du sel se retrouve dans le sol, ce qui peut contaminer les cours d'eau et la nappe phréatique, dans laquelle l'eau de consommation est généralement puisée.

Voici donc quelques conseils à suivre lorsque que vous videz votre piscine ou votre spa :

- Idéalement, les eaux de vidange d'une piscine ou d'un spa devraient être dirigées vers un puits d'absorption. Si l'eau est vidée directement sur le sol, le débit devrait être tel qu'il ne cause pas l'érosion du sol. La vidange directe dans un lac ou cours d'eau est proscrite.
- En aucun cas le déversement du trop-plein ou la vidange d'une piscine ou d'un spa ne peut se faire sur une autre propriété.
- Avant leur rejet dans l'environnement, le chlore et le brome doivent être non détectables dans l'eau. Puisque le **chlore** est volatil, il est possible de laisser reposer l'eau au moins sept jours avant de vider la piscine, ce qui aura pour effet de *déchlorer* l'eau. Pour le **brome**, un traitement chimique doit être appliqué afin de *déhalogéner* l'eau avant son rejet dans l'environnement.
- Ne **JAMAIS** vidanger votre piscine ou spa à la surface de votre installation sanitaire, ce qui surchargerait votre système, causant ainsi des débordements, résurgences ou refoulements des eaux usées.

Pour plus d'informations :

www.caaquebec.com, www.mddefp.gouv.qc.ca

JOURNÉE GRAND MÉNAGE

La Municipalité mettra à la disposition de ses citoyens des conteneurs pour la récupération des rebuts qui ne sont pas ramassés lors de la collecte des ordures domestiques tels que bois, fer, encombrants (meubles et matelas endommagés) et matériaux secs en petite quantité (placoplâtres et bardeaux).

Les matières suivantes sont refusées : résidus de démolition, ordures ménagères et appareils ménagers. Dans le cas de démolition importante, le règlement #602-90 exige qu'un conteneur soit installé sur les lieux des travaux. Les branches seront également refusées lors de cette journée.

Cette journée de récupération s'adresse **UNIQUEMENT** aux particuliers.

Une preuve de résidence sera exigée à l'entrée.

Quand : le samedi 12 octobre, de 8h30 à 16h30.

Où : Au garage municipal, 2056, chemin des Hauteurs.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilles Beauregard

Finances & administration, Communications & Culture

450 563-2505 #2507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Travaux publics

450 563-2505 #2503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Services communautaires, Loisirs

450 563-2505 #2502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Sécurité publique

450 563-2505 #2506
dleamay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme

450 563-2505 #2504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement

450 563-2505 #2505
proy@saint-hippolyte.ca

UNE CONFÉRENCE RICHE EN INFORMATIONS

Le samedi 17 août dernier avait lieu la conférence sur les plantes aquatiques, donnée par le Dr Richard Carignan, professeur titulaire du département des sciences biologiques de l'Université de Montréal. En cette belle matinée ensoleillée, environ 75 personnes ont enrichi leurs connaissances en en apprenant davantage sur les plantes qui peuplent nos lacs hippolytois, les rôles de ces végétaux, les raisons pour lesquelles on les retrouve parfois en surabondance et les solutions pour rétablir l'équilibre dans les lacs.





MONTAGNE-ART : UNE NOUVELLE FORMULE APPRÉCIÉE !

1000 visiteurs se sont succédés, les 7 et 8 septembre dernier pour goûter à la culture dans toute sa splendeur au Centre de plein air Roger-Cabana. Le Service culture et événements désirait rafraîchir la formule en proposant un nouveau décor, une nouvelle date pour cette 28^e édition où plus de 25 exposants, répartis dans une proportion presque égale entre l'art visuel et les métiers d'art, étaient réunis sous un immense chapiteau. L'art gourmand, représenté par l'ajout de quatre kiosques agroalimentaires, venait compléter à merveille ce concept champêtre destiné au grand public. L'artiste invitée, Pascale Dupré, récipiendaire de la Bourse Pierre Loïsele, s'est livrée à deux performances en direct en peignant un tryptique. **Julie Corbeil**, s'est méritée le prix honorifique Florence-Landry pour la catégorie Métiers d'art, tandis que **Maud Palmaerts** a rafflé celui de la catégorie Art visuel. Le coup de cœur du public, catégorie Art gourmand, a été décerné à **Sylvie Daigle et Roger Rochon de LaBelle Charcuterie, St-Jérôme**. La Municipalité est fière d'avoir ainsi contribué à l'essor et à la reconnaissance du potentiel créatif d'artistes et artisans québécois. Le service de la culture et événements tient à remercier le public pour sa réponse favorable à cette nouvelle formule, les commanditaires-partenaires, le Cercle des fermières (coin gourmet), tous les bénévoles impliqués et les artistes et artisans ayant participé à cette belle aventure.

À surveiller : Une capsule vidéo retraçant les moments forts de l'événement sera disponible au www.saint-hippolyte.ca sous peu.

www.racheletmichel.com



Commanditaires-partenaires de l'événement Montagne-Art :



Photos de Nancy Petit

RAPPEL JOURNÉE DE LA CULTURE 28 SEPTEMBRE

Dans le cadre des Journées de la culture, la Municipalité vous propose **deux activités gratuites** destinées à toute la famille au Centre de plein air Roger-Cabana.

Visite guidée du Sentier Art-Nature 10h - 12h (Départ aux 30 minutes)

Faites partis des privilégiés avec une excursion d'un kilomètre, guidée et commentée.

Conférence-voyage : Vivre dans une cabane de bois pendant un an 14h - 15h30

Un moment privilégié à vivre en compagnie d'un conférencier, **Billy Rioux**, qui partage avec fougue ses expériences de vie. 90 minutes de pur bonheur ponctuées de capsules vidéo, de photos et d'articles inédits.

ART-BUS - SORTIE AGROTOUTURISME 2 OCTOBRE

Embarquez avec nous et visitez le Centre d'interprétation de la courge et le vignoble Les Vents d'Ange.

Départ : 9h30 / retour 17h

Inscription obligatoire jusqu'au **20 septembre** via le WEB, par téléphone ou en personne à la Maison des Loisirs.

www.saint-hippolyte.ca
Tél. : 450 563-2505 poste 2231

Coût : 18\$ / non-résident : 21\$

SESSION AUTOMNE : DANSE EN LIGNE

Extension accordée jusqu'au **18 septembre** pour l'inscription aux cours de danse en ligne.

Option 1 : En ligne au www.saint-hippolyte.ca

Option 2 : En personne à la Maison des loisirs

Option 3 : Par téléphone au 450 563-2505 #2231

(avoir carte de crédit en main)

• **Danse en ligne (débutant)**
Lundi : 13h à 14h15

• **Danse en ligne (intermédiaire)**
Lundi : 14h15 à 15h30

Où : Pavillon Roger-Cabana
Quand : 23 sept. au 2 déc.
(10 semaines)

Coût : 75\$ / Non-résident : 86\$

SENTIER ART-NATURE 3^e ÉDITION

Le grand dévoilement avait lieu le 7 septembre dernier lors de la 28^e édition de Montagne-Art au Centre de plein air Roger-Cabana. Les quatre nouvelles œuvres, réalisées respectivement dans la pierre et le bois, ont impressionné le grand public par leur qualité d'exécution.

Félicitations aux sculpteurs pour leur belle réalisation !



Normand Ménard
Le totem ancestral, Terre Mère



Maud Palmaerts
L'énigme de Salomon



Jacques Corbeil,
Sous l'influence de... toi



Michel Giroux
La grenouille éternité

CONFÉRENCE-VOYAGE 6 NOVEMBRE À 19H30

Le Tour du monde avec Guillaume et Lisane

Deux conférenciers racontent leurs aventures lors de leur tour du monde dans les pays d'Asie, d'Amérique Centrale et d'Europe.

Pour connaître les détails se référer au : www.saint-hippolyte.ca

APPEL DE DOSSIER POUR EXPOSITIONS

Artistes et artisans sont invités à soumettre leur candidature pour de futures expositions organisées par le Service culture et événements.

Merci de nous faire parvenir votre dossier par courriel à : fvincent@saint-hippolyte.ca

- Curriculum vitae,
- Démarche artistique (une page maximum)
- 5 à 8 photos d'oeuvres récentes

BIBLIOTHÈQUE

Succès sans précédent pour le club des Aventuriers du livre ! L'été a été magique pour plus de 150 membres du club des aventuriers ! Le tirage, parmi 2430 coupons de participation, a porté chance à 42 jeunes le 31 août dernier. Les gagnants des quatre cartes cadeau (3 de Renaud-Bray et 1 de la librairie Ste-Thérèse) sont : Léo-Jules Sénécal, Anthony Rivet, Milan Latulippe et Benjamin Noël. Félicitations à tous les gagnants et à l'an prochain !

- **Semaine des bibliothèques publiques : 20 au 27 octobre**
À surveiller : programmation détaillée dans le **Journal Le Sentier, édition octobre.**

COMMIS POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-HIPPOLYTE POSTE PERMANENT / TEMPS PLEIN

La Municipalité de Saint-Hippolyte est à la recherche d'un(e) candidat(e) dynamique, fiable et professionnel(le) pour combler le poste de commis à la bibliothèque.

Le titulaire du poste s'acquittera d'une variété de tâches relatives au prêt et retour de documents au comptoir (à l'aide d'un lecteur) : le classement des documents et la préparation matérielle de livres.

Qualifications

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES)
- Posséder une culture générale et connaissance de l'Internet
- Être à l'aise avec le public
- Posséder une connaissance du logiciel Symphony et du système de classement Dewey serait un atout
- Avoir la capacité d'animer des activités culturelles serait un atout

Statut : emploi permanent régulier (30h/sem.) mardi au samedi (jour/soir et fin de semaine)

Rémunération : selon la convention collective

Début : novembre 2013

Veillez acheminer votre curriculum vitae à l'attention de

Mme Marie Caron : mcaron@saint-hippolyte.ca

Fin du concours : 27 septembre 2013 à 16h

Info additionnelle : www.saint-hippolyte.ca

Lieu : 871, chemin des Hauteurs

Info : 450 224-4137

bibliosthip@bell.ca

www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

Heures d'ouverture :

Mardi 13h à 19h

Mercredi 9h à 19h

Jeudi 13h à 21h

Vendredi 13h à 21h

Samedi 9h à 14h

Le dimanche 3 novembre prochain, des élections se tiendront dans la Municipalité de Saint-Hippolyte. Votre présidente d'élection souhaite vous informer de vos droits.

POUVEZ-VOUS VOTER ?

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale et avoir la qualité d'électeur soit :

- être âgé de 18 ans ou plus le 3 novembre 2013 et remplir les conditions suivantes au 1^{er} septembre 2013
- avoir la citoyenneté canadienne
- être domicilié dans la municipalité et habiter au Québec depuis au moins six mois
- ne pas être soumis au régime de la curatelle



Au cours de la semaine du 7 octobre 2013 un avis sera envoyé vous informant de votre inscription. Vous devez bien vérifier les données apparaissant sur cet avis.

N'oubliez pas que pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

VOTRE NOM N'EST PAS INSCRIT ?

Si votre nom n'apparaît pas sur l'avis que la présidente d'élection vous a fait parvenir, vous devez vous présenter à la commission de révision pour faire une demande d'inscription ou de correction à la liste électorale. Un parent, votre conjoint ou une personne qui habite avec vous peut faire une demande à votre place. Pour vous inscrire, vous devez présenter **deux pièces d'identité.**

OÙ SE TROUVE LA COMMISSION DE RÉVISION ?

Hôtel de ville, 2253, chemin des Hauteurs

Dates et heures : 17 octobre 2013 de 10h à 13h et de 18h à 20h
18 octobre 2013 de 14h à 18h
18 octobre de 19h à 22h

OÙ ET QUAND ALLER VOTER ?

Scrutin : Dimanche, le 3 novembre de 10h à 20h

Vote par anticipation : Dimanche, le 27 octobre, de 12h à 20h

Bureau de vote : Centre éducatif et communautaire les Hauteurs (École les Hauteurs) 30, rue Bourget

Pour plus d'informations, consultez la section sur les élections municipales sur le site Internet de la Municipalité www.saint-hippolyte.ca

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Les électrices et les électeurs qui souhaitent présenter leur candidature à un poste de membre du conseil municipal ont jusqu'au 4 octobre 2013 pour produire une déclaration de candidature.

Endroit : Au bureau de la présidente d'élection à l'adresse suivante : Hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Hippolyte 2253, chemin des Hauteurs, 450 563-2505, poste 2234

Dates : 20 septembre au 4 octobre 2013

- lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- vendredi de 8h30 à 12h30

Vendredi 4 octobre 2013, les déclarations de candidatures pourront être déposées entre 9h et 16h30 sans interruption.

Les formulaires sont disponibles au bureau de la présidente d'élection ou sur le site Web du Directeur général des élections, à l'adresse : www.electionsquebec.qc.ca

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser à la présidente d'élection. On peut également consulter la section spéciale sur les élections municipales sur le site Internet de la Municipalité : www.saint-hippolyte.ca

et sur le Web du Directeur général des élections, à l'adresse : www.electionsquebec.qc.ca

